Communauté métropolitaine de Québec

RAPPORT ANNUEL

2021



TABLE DES MATIÈRES

Mot du président 04

Mot de la direction générale 06

CMQuébec 08

Champs d’expertise 14

Aménagement du territoire, transport et mobilité durable 14

Environnement 18

Entente agricole et agroalimentaire de la Capitale-Nationale et Lévis 22

Gestion intégrée du Saint-Laurent 26

Développement social 28

Géomatique et technologies de l’information 30

Rapport financier 32

ISBN : 978-2-923826-32-5

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2022 Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2022



MOT DU PRÉSIDENT

À titre de président de la Communauté métropolitaine de Québec, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport des activités de l'organisation pour l'année 2021.

Cette année marque la poursuite de plusieurs projets importants qui ont une incidence majeure sur l'ensemble de notre territoire. Elle marque également l'arrivée en poste de nouveaux élus au sein du conseil. Nous sommes honorés par nos nouvelles fonctions et de mon côté, je tâcherai de remplir mon rôle de président avec toute la rigueur et l'écoute qu'exige mon titre.

Le Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD), qui vise à assurer la croissance, la compétitivité et l'attractivité de la région pour les vingt prochaines années est certainement le dossier qui mobilise l'ensemble de notre équipe. Entré en vigueur en juin 2012, le PMAD est en révision afin d'intégrer les plus récentes connaissances et ainsi encadrer un aménagement plus durable de notre territoire. De multiples rencontres réunissant les professionnels ainsi que les élus des villes et MRC de la CMQuébec ont mené à l'adoption d'un premier projet en juin 2021. Une vaste démarche de consultation auprès des partenaires et de la population s'en est suivie.

Le travail effectué cette année sur le premier projet de Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR) 2024-2031 révisé a été colossal. En effet, cet exercice ambitieux est le fruit d'une collaboration entre une grande diversité d'acteurs, tous habités d'un seul et même but : celui de réduire notre empreinte environnementale grâce à une meilleure gestion de nos matières résiduelles. Nous poursuivrons le travail ; des consultations publiques sur le projet se tiendront d'ailleurs à l'automne.

Plusieurs autres dossiers ont été menés au cours de l'année. Tous nous font réaliser que plus que jamais, les questions liées au développement de notre territoire sont indissociables des enjeux de développement durable et de l'avenir de la planète. La tâche est importante et les défis auxquels nous sommes confrontés sont nombreux. Les enjeux propres au territoire métropolitain sont importants, mais ils sont aussi porteurs d'avenir. Envisageons la prochaine année avec optimiste. Ensemble, nous pouvons bâtir une région résiliente, prospère et durable. Travaillons de concert pour améliorer la qualité de vie des citoyens d'aujourd'hui et pour les générations futures, sur l'ensemble de notre territoire.



Bruno Marchand,
Président de la CMQuébec et maire de Québec

MOT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

L'année 2021 a été, pour tous, riche en événements de toutes sortes. Notre organisation n'a pas échappé à cette mouvance et si les projets porteurs pour notre région se sont multipliés, la volonté de les mener à terme dans ce bel esprit de concertation qui nous anime, elle, n'a pas faibli.

Parmi les sujets que nous avions en chantier, *Bâtir 2041* fait certainement partie de ceux qui, auront dans le futur, une incidence sur le développement de notre territoire. La révision du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) a nécessité un effort soutenu de l'ensemble de l'équipe. C'est donc avec fierté que nous avons déposé, en 2021, le premier projet de *Bâtir 2041*. Ce projet collectif, qui est un premier pas vers l'adoption d'un PMAD révisé, présente les défis auxquels nous devrons faire face, ensemble, en matière d'aménagement du territoire. Au cours des prochains mois, nos élus, partenaires, organismes et citoyens participeront à enrichir les fondements de cette planification pour rendre notre région plus attrayante, mieux structurée et durable.

Aussi, le Plan d'action 2021-2030 de la Vision métropolitaine de l'eau a été adopté à l'unanimité par le conseil de la CMQuébec en juin 2021. Ce dossier, qui me tient particulièrement à cœur, est le résultat d'une large démarche de concertation qui s'est déroulée à l'hiver à l'égard des initiatives et des actions liées à l'eau. Je suis persuadée que la CMQuebec possède le leadership et l'expertise nécessaire pour mener à bien, en collaboration, cette vision.

L'année 2021 fut également consacrée à la révision du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR). Un vaste processus de concertation a été initié avec plusieurs partenaires du milieu et s'est étalé sur douze mois. Une plate-forme de consultation citoyenne a été créée afin d'obtenir les opinions des citoyens, leurs idées et leur faire part de l'avancement de la révision.

L'année 2021 nous a aussi permis d'entreprendre le portrait des milieux de vie, particulièrement quant aux émissions de GES sur le territoire métropolitain : un inventaire sera finalisé en 2022. Actuellement, nous nous donnons des outils collectifs pour agir.

Toutes ces réalisations seraient impossibles sans la participation des partenaires et des élus. Je tiens à les remercier. Saluons ceux et celles qui ont consacré leur temps et leur savoir-faire à l'avancement des projets de notre organisation au cours des dernières années. Votre dévouement fut sans égal. Je me permets également de souhaiter la bienvenue aux nouveaux venus. Votre enthousiasme et votre volonté à reprendre le flambeau sont gages de succès pour la mise en œuvre de nos nombreux projets.

En terminant, merci à notre formidable équipe. Votre expertise, votre savoir-faire ainsi que votre professionnalisme font partie intégrante de notre marque de commerce. L'avenir est rempli de promesses et les projets pour faire rayonner notre région sont nombreux. J'ai pleinement confiance que nous allons continuer d'avancer ensemble.

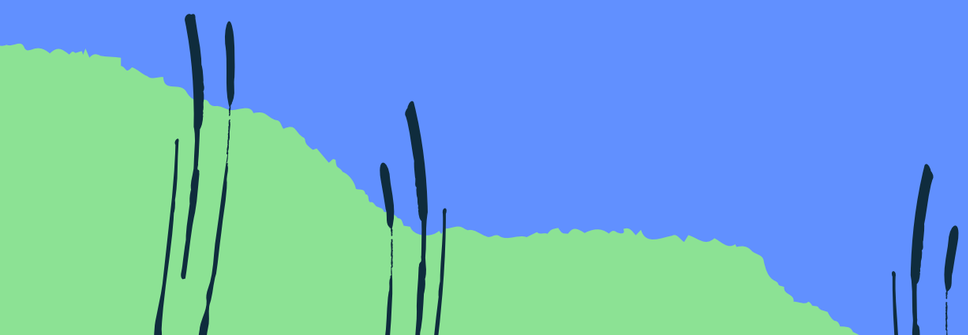
Caroline Brodeur

Caroline Brodeur
Directrice générale et trésorière



CMQuébec

CES MOTS RÉSUMENT PARFAITEMENT LA MISSION DE LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE QUÉBEC (CMQUÉBEC) QUI PLANIFIE ET COORDONNE LE DÉVELOPPEMENT DES 28 MUNICIPALITÉS DE SON TERRITOIRE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DES 820 000 PERSONNES QUI Y HABITENT.

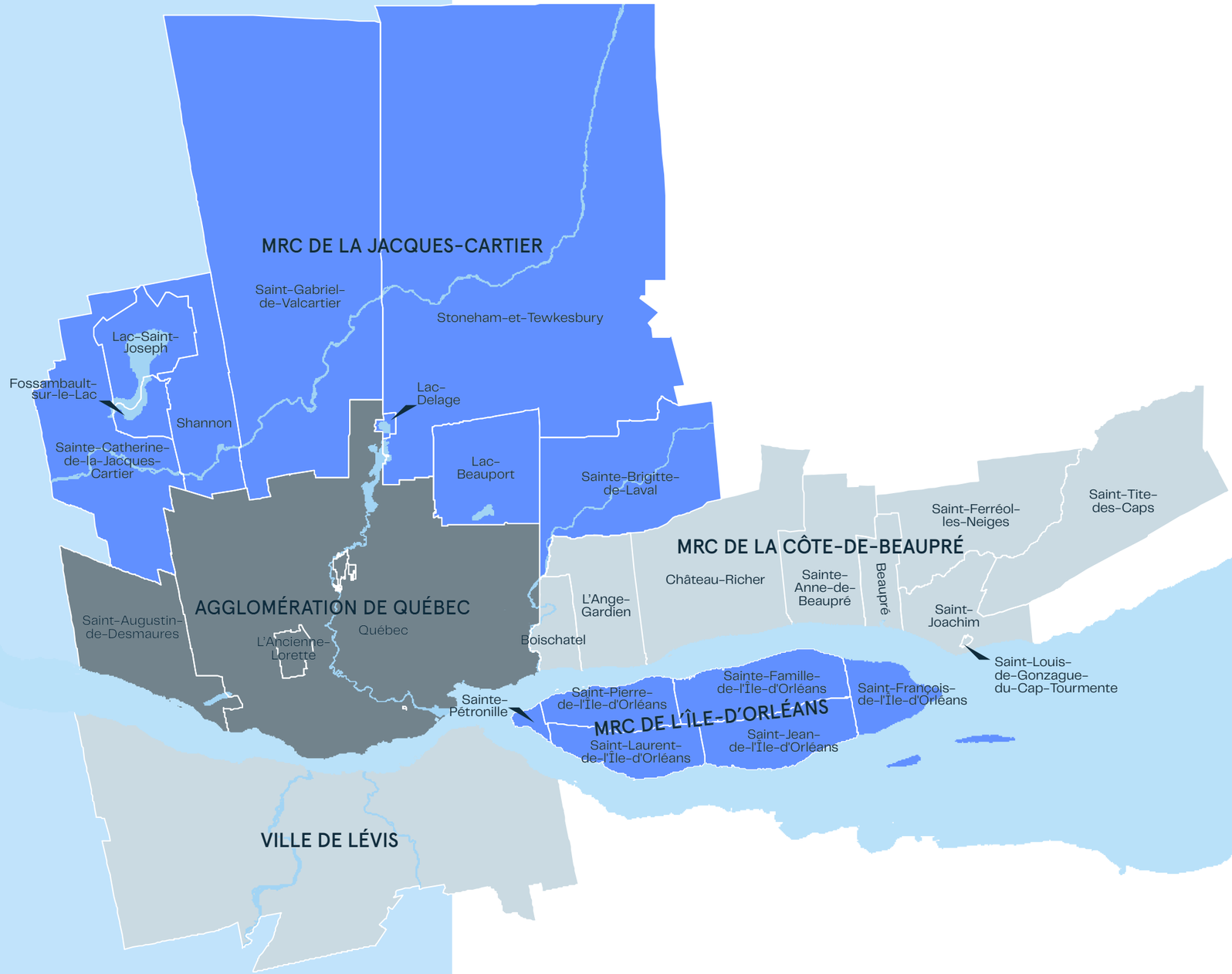


BÂTIR.
DANS UN MÊME ESPRIT.

NOTRE TERRITOIRE

Bordée par le fleuve Saint-Laurent et traversée par de nombreuses rivières, la CMQuébec réunit espaces verts et urbanisation, patrimoine et modernité, et ce, dans un souci de développer son territoire de façon cohérente et durable. Son territoire compte l'agglomération de Québec, qui regroupe les villes de Québec, Saint-Augustin-de-Desmaures et L'Ancienne-Lorette, de même que la Ville de Lévis, située sur la rive sud du fleuve. Trois MRC complètent le territoire, soit la MRC de La Jacques-Cartier, dont la vocation récréative et la beauté des paysages font la réputation; la MRC de L'Île-d'Orléans, où l'agriculture et l'agrotourisme attirent de nombreux gourmands; et la MRC de La Côte-de-Beaupré, porte d'entrée vers l'est du Québec et bénéficiant de plusieurs attraits, dont le remarquable Mont-Saint-Anne.

Le territoire est considérable et comprend 3 230 km², auquel s'ajoutent les territoires non organisés (TNO) assujettis aux décisions de la CMQuébec en matière d'aménagement du territoire, pour former un tout de 9 220 km².



COMITÉS

Conseil

(jusqu'aux élections du 7 novembre 2021):

- M. Régis Labeaume, président, Ville de Québec
- M. Gilles Lehouillier, vice-président, Ville de Lévis
- M. Guy Dumoulin, conseiller municipal, Ville de Lévis
- M. Claude Lebel, préfet, MRC de La Jacques-Cartier
- M. Pierre Lefrançois, préfet, MRC de La Côte-de-Beaupré
- Mme Marie-Josée Savard, conseillère municipale, Ville de Québec
- Mme Brigitte Duchesneau, conseillère municipale, Ville de Lévis
- M. Mario Fortier, conseiller municipal, Ville de Lévis
- M. Clément Genest, conseiller municipal, Ville de Lévis
- M. Sylvain Juneau, maire, Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures
- M. Sylvain Légaré, conseiller municipal, Ville de Québec
- Mme Michelle Morin Doyle, conseillère municipale, Ville de Québec
- M. Harold Noël, préfet, MRC de L'Île-d'Orléans
- M. Rémy Normand, conseiller municipal, Ville de Québec
- Mme Suzanne Verreault, conseillère municipale, Ville de Québec
- M. Steeve Verret, conseiller municipal, Ville de Québec et M. Patrick Voyer, conseiller municipal, Ville de Québec

Conseil

(à compter du 9 décembre 2021):

- M. Bruno Marchand, maire, Ville de Québec
- M. Gilles Lehouillier, maire, Ville de Lévis
- Mme Marie-Josée Asselin, conseillère municipale, Ville de Québec
- M. Serge Côté, conseiller municipal, Ville de Lévis
- M. Sébastien Couture, préfet, MRC de La Jacques-Cartier
- Mme Brigitte Duchesneau, conseillère municipale, Ville de Lévis
- M. Guy Dumoulin, conseiller municipal, Ville de Lévis
- M. Sylvain Juneau, maire, Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures
- Mme Lina Labbé, préfète, MRC de L'Île-d'Orléans
- M. Pierre-Luc Lachance, conseiller municipal, Ville de Québec
- Mme Amélie Landry, conseillère municipale, Ville de Lévis
- M. Pierre Lefrançois, préfet, MRC de La Côte-de-Beaupré
- M. Éric Ralph Mercier, conseiller municipal, Ville de Québec
- Mme Maude Mercier Larouche, conseillère municipale, Ville de Québec
- M. Gaétan Pageau, maire, Ville de L'Ancienne-Lorette
- Mme Catherine Vallières-Roland, conseillère municipale, Ville de Québec
- M. Claude Villeneuve, conseiller municipal, Ville de Québec

Comité exécutif

(jusqu'aux élections du 7 novembre 2021):

- M. Régis Labeaume, président, Ville de Québec
- M. Gilles Lehouillier, vice-président, Ville de Lévis
- M. Guy Dumoulin, conseiller municipal, Ville de Lévis
- M. Pierre Lefrançois, préfet, MRC de La Côte-de-Beaupré
- Mme Marie-Josée Savard, conseillère municipale, Ville de Québec

Comité exécutif

(à compter du 9 décembre 2021):

- M. Bruno Marchand, président, Ville de Québec
- M. Gilles Lehouillier, vice-président, Ville de Lévis
- Mme Marie-Josée Asselin, conseillère municipale, Ville de Québec
- M. Pierre-Luc Lachance, conseiller municipal, Ville de Québec
- M. Pierre Lefrançois, préfet, MRC de La Côte-de-Beaupré



Champs d'expertise

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, TRANSPORT ET MOBILITÉ DURABLE

L'année 2021 a été marquée par le déploiement entourant la révision du Plan métropolitain d'aménagement et de développement. Entré en vigueur en juin 2012, le PMAD a pour objectif d'assurer la croissance, la compétitivité et l'attractivité de la région métropolitaine en agissant de façon transversale sur l'ensemble de nos compétences, plus particulièrement en aménagement du territoire.

Au cours de la dernière année, la CMQuébec a également poursuivi ses travaux pour réaliser les modélisations numériques nécessaires à l'établissement des zones inondables. De même, une deuxième entente visant la mise en valeur de la Trame verte et bleue métropolitaine a permis de sélectionner quatre nouveaux projets. Finalement, l'organisation a poursuivi ses travaux en vue d'élaborer son énoncé de Vision de la mobilité durable qui devrait être adoptée en 2022.

Comités

Comité politique PMAD:

- M. Guy Dumoulin, président, Ville de Lévis
- Mme Marie-Josée Savard, vice-présidente, Ville de Québec
- M. Claude Lebel, MRC de La Jacques-Cartier
- Mme Brigitte Duchesneau, Ville de Lévis
- M. Mario Fortier, Ville de Lévis
- M. Pierre Lefrançois, MRC de La Côte-de-Beaupré
- M. Harold Noël, MRC de L'Île-d'Orléans
- M. Sylvain Légaré, Ville de Québec
- Mme Suzanne Verreault, Ville de Québec



L'aménagement, en bref

4 nouveaux projets de la Trame verte et bleue métropolitaine

24 cours d'eau modélisés pour les zones inondables

41 avis de conformité au PMAD et aux RCI en vigueur émis

Projets

Plan métropolitain d'aménagement et de développement

Principal document de planification de la CMQuébec, le Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) vise à assurer la croissance, la compétitivité et l'attractivité de la région métropolitaine en agissant de façon transversale sur l'ensemble de nos compétences, plus particulièrement en aménagement du territoire. La version actuelle, entrée en vigueur en juin 2012, est en révision afin d'intégrer les plus récentes connaissances sur le territoire et ainsi encadrer un aménagement plus durable du territoire.

De multiples rencontres réunissant les professionnels et les élus des composantes de la CMQuébec ont mené à l'adoption d'un premier projet de PMAD révisé en juin 2021. S'en est suivi une vaste démarche de consultation auprès des partenaires et de la population. Ces échanges, de même que les commentaires reçus, seront considérés dans la production d'un deuxième projet.

Émission d'avis

Au total, 41 avis officiels ont été adoptés par le comité exécutif ou le conseil de la CMQuébec.

En cohérence avec sa mission de planification et de coordination de l'aménagement du territoire métropolitain, la CMQuébec dispose du pouvoir légal d'émettre des avis de conformité concernant tout règlement modifiant ou révisant un schéma d'aménagement et de développement applicable sur le territoire de la communauté. 13 avis de ce type ont été émis cette année

La CMQuébec émet également, à la demande du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), des avis sur les modifications aux schémas d'aménagement des MRC qui lui sont contiguës. Cette disposition de la loi permet d'informer le ministre sur les effets appréhendés dans les choix d'aménagement et de développement retenus par les MRC périmétropolitaines. 20 avis de ce type ont été émis cette année.

Enfin, le conseil a été appelé à émettre des avis découlant de demandes formulées auprès de la Commission de protection du territoire agricole. Huit avis de ce type ont été émis cette année.

Trame verte et bleue métropolitaine

Après une première phase ayant remporté un franc succès, une deuxième entente visant le développement et la mise en valeur de la Trame verte et bleue métropolitaine a été signée en mars 2020 entre la CMQuébec et le MAMH. D'une durée de cinq ans, cette entente prévoit une enveloppe de 10 M$ pour soutenir les municipalités dans la réalisation de leurs projets permettant de concrétiser la vision, les orientations et les planifications sectorielles élaborées dans le cadre de la Trame verte et bleue métropolitaine. L'ensemble des interventions visera à mettre en valeur, protéger et connecter des milieux naturels et récréotouristiques afin d'en donner l'accès à la population.

Un premier appel de projets a permis de sélectionner quatre projets, dont trois sont situés sur le territoire de la Ville de Québec et un à Saint-Augustin-de-Desmaures. D'autres appels de projets seront lancés au cours des prochaines années.





Modélisation des zones inondables

Au cours de la dernière année, la CMQuébec a poursuivi ses travaux, mandatés par le MAMH, pour réaliser les modélisations numériques nécessaires au projet de cartographie des zones inondables. Parallèlement, des méthodologies novatrices déterminant les points d'embâcles de glace et permettant de caractériser la mobilité des cours d'eau par intelligence artificielle ont été développées. L'intégration de ces nouvelles approches permet de mieux comprendre les facteurs et les interactions susceptibles d'affecter le comportement de l'eau et d'influencer les zones inondables. De plus, la combinaison des travaux sur les modélisations numériques, les embâcles de glace et les aléas fluviaux apporte une meilleure compréhension des risques d'inondation.

La CMQuébec a également poursuivi sa collaboration dans le cadre du projet de recherche OSIRISQ visant la modélisation du fleuve Saint-Laurent dans la région métropolitaine de Québec. Ce partenariat soutient le développement d'un modèle hydrodynamique de haute résolution afin d'assurer une gestion cohérente en matière d'aménagement du territoire face aux risques d'inondation du fleuve Saint-Laurent.

Vision métropolitaine de la mobilité durable

La CMQuébec poursuit ses travaux en vue d'élaborer son énoncé de vision de la mobilité durable à l'horizon 2041. Une démarche de consultation auprès des partenaires et collaborateurs régionaux a été effectuée en 2021. L'objectif est de convenir d'une visée commune en matière de mobilité durable à l'échelle métropolitaine. Cette vision devrait être adoptée en 2022.

Titre de transport métropolitain

Conformément à son Plan métropolitain d'aménagement et de développement en vigueur, la CMQuébec a notamment pour objectif d'accroître l'arrimage et la complémentarité interrives et inter territoires du transport en commun. Pour ce faire, un des moyens retenus est la mise en place et le financement d'un titre inter réseaux de transport métropolitain.

Aussi, la CMQuébec a exprimé sa volonté de faire évoluer le titre de transport métropolitain dans le but de faciliter et de favoriser l'usage du transport en commun sur son territoire. En septembre 2021, le comité exécutif a autorisé la CMQuébec à mener une réflexion avec ses partenaires sur une éventuelle évolution du titre de transport métropolitain vers une reconnaissance mutuelle des titres de transport en commun sur son territoire.

Évaluation comparative des coûts des déplacements selon le mode de transport

En 2018, la CMQuébec avait octroyé à l'Université Laval un mandat pour faire l'évaluation comparative des coûts totaux des déplacements selon le mode de transport utilisé sur le territoire métropolitain. L'étude a été finalisée en 2021. Dans les faits saillants de l'étude, les chercheurs montrent que l'automobile est le mode de transport le moins efficient sur le territoire. En effet, pour chaque dollar déboursé par l'individu, la collectivité paie 5,77 $ par kilomètre parcouru en automobile, 1,31 $ si cette distance est parcourue en transport en commun et 0,22 $ si c'est à pied ou à vélo.

Champs d'expertise

ENVIRONNEMENT

Cette année se doit d'être soulignée pour sa grande diversité de projets : de l'adaptation aux changements climatiques, en passant par les espèces exotiques envahissantes et le Plan d'action de la Vison métropolitaine de l'eau. La révision du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR) et son important processus de concertation ont aussi fait partie des mandats réalisés par l'équipe.

Comités

Table de coordination de la mise en œuvre du PMGMR :

- Mme Suzanne Verreault, présidente, Ville de Québec
- M. Claude Lebel, MRC de La Jacques-Cartier
- Mme Annie Godbout, Agglomération de Québec
- M. Pierre Lefrançois, MRC de La Côte-de-Beaupré
- M. Harold Noël, MRC de L'Île-d'Orléans
- M. Patrick Voyer, Ville de Québec

Représentante de la CMQuébec au Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles de la Ville de Québec et au Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de la Ville de Québec :

- Mme Marie-Christine Alarie, Communauté métropolitaine de Québec

Représentants de la CMQuébec au sein des organismes de bassins versants (OBV) :

- M. Claude Langlois, Corporation du bassin de la Jacques-Cartier
- Mme Caroline Brodeur, OBV de la Capitale
- M. Alexandre Bélanger, OBV Charlevoix Montmorency
- Mme Marie-Andrée Boisvert, Conseil de bassin de la rivière Etchemin

L'environnement, en bref

2 projets majeurs pour la lutte aux changements climatiques

52 actions pour mettre l'eau au cœur des milieux de vie

10 espèces exotiques envahissantes d'intérêt métropolitain



Projets

Adaptation aux changements climatiques

Les changements climatiques engendrent des impacts grandissants sur notre territoire : inondations, augmentation des précipitations, vagues de chaleur, etc. Grâce au Programme de soutien à l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques (PIACC) et au Programme d'aide financière pour la planification de milieux de vie durables (PMVD) du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, la CMQuébec a élaboré deux projets en lien avec les changements climatiques. Le premier a pour objectifs d'apprécier les risques et opportunités liés aux changements climatiques, d'identifier les mesures permettant d'atténuer les vulnérabilités et de mettre en relief les potentiels d'adaptabilité. L'année en cours a également permis d'entreprendre le PMVD, qui vise à réaliser un portrait des milieux de vie, notamment quant aux émissions de gaz à effets de serre (GES) sur le territoire métropolitain. Un inventaire communautaire des émissions de GES sera finalisé en 2022.



Vision métropolitaine de l'eau

Le Plan d'action 2021-2030 de la Vision métropolitaine de l'eau a été adopté à l'unanimité par le conseil de la CMQuébec en juin dernier. Résultant d'une large démarche de concertation qui s'est déroulée à l'hiver précédent, il se décline en 52 actions qui visent à optimiser la gouvernance de l'eau et la planification du territoire, garantir une eau de qualité et en quantité suffisante, de protéger, utiliser de façon durable, restaurer et créer des écosystèmes naturels et de mettre en valeur les accès publics, le patrimoine et les paysages. Afin d'assurer le succès de la mise en œuvre du Plan d'action, un comité de suivi et de mise en œuvre sera notamment mis sur pied en 2022.

Gestion des matières résiduelles

Plusieurs mois de travail ont été consacrés à la révision du plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR). Pour ce faire, un processus de concertation a été initié avec plus d'une vingtaine de partenaires du milieu. Un projet de consultation citoyenne a été créé sur la plateforme Bâtir ensemble afin d'obtenir le point de vue des citoyens, d'entendre leurs idées et de leur faire part de l'avancement de la révision. Le projet de PMGMR 2024-2031 révisé a été adopté en janvier 2022 par le conseil de la CMQuébec. Une vaste consultation publique auprès de la population et des acteurs du milieu sera lancée en 2022.





Espèces exotiques envahissantes

Cette année, le conseil de la CMQuébec a adopté un Plan d'action pour la lutte contre les espèces exotiques envahissantes. La mise en œuvre des actions débutera en 2022. L'objectif est de sensibiliser et communiquer avec le milieu municipal et les citoyens des informations pertinentes afin de préserver les lacs et les cours d'eau, favoriser le maintien de la qualité de nos milieux de vie et protéger la biodiversité du territoire de la CMQuébec. Ensuite, des actions permettront également d'identifier des secteurs d'intérêt pour travailler avec les municipalités pour lutter efficacement contre des espèces problématiques.

Champs d'expertise

ENTENTE AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE DE LA CAPITALE-NATIONALE ET LÉVIS

La pandémie n'a pas affecté les activités en lien avec cette Entente qui regroupe 13 partenaires de la région, bien au contraire ! Plusieurs des projets, tel que ceux appuyant la relève entrepreneuriale, se sont poursuivis. Quelques nouveautés, comme le centre éducatif en agriculture urbaine ou le projet des Petits ambassadeurs, ont même été lancées !

Comités

Comité directeur* – Entente sur les activités agricoles et agroalimentaires

- Mme Suzanne Verreault, présidente, Ville de Québec
- M. Harold Noël, président, MRC de L'Île-d'Orléans
- M. Bernard Gaudreau, vice-président, MRC de Portneuf
- Mme Annie Blouin, Secrétariat à la Capitale-Nationale
- Mme Odile Comeau, MRC de Charlevoix-Est
- M. Guy Dumoulin, Ville de Lévis
- M. Jean Fortin, MRC de Charlevoix
- Mme Jacynthe Gagnon, UPA de la Capitale-Nationale–Côte-Nord
- Mme Carmen Brassard, Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
- M. Claude Lebel, MRC de La Jacques-Cartier
- M. Pierre Lefrançois, MRC de La Côte-de-Beaupré
- M. Martin Langlais, MAPAQ de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches
- Mme Marie-Josée Savard, Ville de Québec
- M. Jean-Pierre Turcotte, Communauté métropolitaine de Québec

*Le comité directeur a été temporairement inactif à partir du 7 novembre 2021, le temps que les nouveaux représentants municipaux soient désignés, faisant suite aux élections municipales.

L'Entente, en bref

1 centre éducatif en agriculture urbaine

12 projets de remise en culture de terres agricoles inexploitées

15 marchés publics financés



Projets



Grand Marché de Québec

Le projet pilote d'un centre éducatif en agriculture urbaine pour les citoyens a été lancé. Il a pour objectif de l'endroit un pôle d'attraction et d'augmenter l'achalandage sur le site. Cette approche vise à fidéliser la clientèle actuelle et nouvelle, et tient compte des différents acteurs du milieu et des meilleures pratiques en agriculture urbaine.

Remise en production des terres agricoles inexploitées

Ce programme incitatif a pour but la remise en production des terres inexploitées. Elle se traduit par une aide financière aux propriétaires et locataires de terres agricoles situées dans la région de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis. Ce programme, doté d'une enveloppe de 64 000 $, a permis de financer une quinzaine de projets.

Développement des marchés

Une aide financière a été octroyée à 15 marchés publics et de Noël qui ont pu être déployés malgré les conditions sanitaires en place. Une aide financière a également été octroyée à trois circuits agrotouristiques dans la région.

Aussi, le projet des Petits ambassadeurs a été lancé dans la Capitale-Nationale et Lévis. Il vise à attribuer aux services de garde éducatifs une accréditation attestant leur volonté d'offrir des activités éducatives annuelles et à utiliser les produits locaux dans leur établissement.

Toujours dans l'optique de développer de nouveaux marchés, un premier mandat été octroyé en 2021 pour l'embauche d'une ressource. Cette personne est responsable du déploiement d'un plan d'action qui a comme objectif de mettre en place des mesures favorisant la mise en marché des produits agroalimentaires transformés de la région dans les chaînes d'alimentation.

Relève entrepreneuriale et main d'œuvre

Plusieurs initiatives se sont poursuivies à ce chapitre. D'abord, le Camp d'entraînement agricole mis sur pied en 2019 permet de soutenir et d'accompagner la relève. Plus d'une dizaine de candidats ont bénéficié cette année des services offerts par le Camp. Ensuite, le concours Sur les traces de Louis-Hébert, qui a comme objectif de stimuler les projets d'établissements agricoles et d'outiller les entrepreneurs dans la réalisation de leur plan d'affaires, s'est aussi poursuivi. Cette initiative souhaite encourager la relève agricole et agroalimentaire. Finalement, notre ressource attitrée au service de L'ARTERRE, qui propose des maillages axés sur l'accompagnement et le jumelage d'aspirants-agriculteurs et de propriétaires, a rendu possible la création de jumelages dans la région.



Champs d'expertise

GESTION INTÉGRÉE DU SAINT-LAURENT

Au cours de l'année 2021, les travaux de la Table de concertation régionale de Québec (TCRQ), laquelle est coordonnée par la CMQuébec, ont permis de compléter la mise à jour d'un plan d'action régional. Pour y arriver, un exercice de consultation auprès d'intervenants des secteurs municipal, environnemental et économique a aussi été réalisé. Ce plan d'action a ensuite été remis au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques qui en fait l'analyse pour approbation.

Soulignons également la tenue de l'assemblée générale annuelle de la TCRQ qui a pris la forme d'un atelier de consultation sur les enjeux d'inondation liés au fleuve.

Aussi, certaines initiatives plus spécifiques ayant trait au Saint-Laurent se sont poursuivies: entre autres, le travail d'analyse de la qualité de l'eau du fleuve et de certains tributaires dans la zone de Québec pour une troisième année consécutive. Ce projet, regroupant plusieurs partenaires de la région, permettra de faire un portrait global de la qualité de l'eau basé sur des campagnes d'échantillonnage couvrant une quarantaine de stations de suivi.

Le Saint-Laurent, en bref

48 actions dans le but de protéger et de mettre en valeur le Saint-Laurent

25 experts consultés sur les enjeux d'inondations liés au fleuve

40 stations de suivi pour mesurer la qualité de l'eau

Comités

Table de concertation pour une gestion intégrée du Saint-Laurent – Québec:

- M. Régis Labeaume, président, Communauté métropolitaine de Québec
- M. Gilles Lehouillier, vice-président, Ville de Lévis
- M. Harold Noël, MRC de L'Île-d'Orléans
- M. Éric Tessier, MRC de Bellechasse
- Mme Suzanne Verreault, Ville de Québec
- M. Pascal Desrochers, Corporation des pilotes du Saint-Laurent central
- Mme Claudine Couture-Trudel, QSL
- M. Yan Hamel Croisières, AML pour la Chambre de commerce et d'industrie de Québec
- Mme Julie Molard, Association forestière des deux rives
- Mme Josée Breton, CRE – Chaudière-Appalaches
- Mme Alice-Anne Simard, Nature Québec
- Mme Pauline Robert, CRE – Capitale-Nationale
- Mme Lori-Jeanne Bolduc, Conseil de la nation huronne-wendat
- M. François Duchesneau, Conseil de bassin de la rivière Etchemin
- M. Michel Leclerc, OBV Charlevoix Montmorency
- Mme Hamida Hassein-Bey, ZIP de Québec et Chaudière-Appalaches

Représentant de la CMQuébec au Comité de cohabitation Port-Communauté:

- Charles-Éric Bernier, Communauté métropolitaine de Québec



Champs d'expertise

DÉVELOPPEMENT SOCIAL



Dans le cadre du Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale, la CMQuébec a été désignée, par le Forum des élus, comme mandataire de l'entente pour la région. Jusqu'en 2023, elle est responsable des sommes allouées par le Fonds québécois des initiatives sociales (FQIS) pour la Capitale-Nationale. Une responsabilité qu'elle partage avec les 21 partenaires du Comité régional des Alliances.

En 2021, le FQIS a permis de déployer 13 nouvelles initiatives pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale dans la région. Au total, c'est 34 initiatives qui auront bénéficié de ce soutien financier entre 2020 et 2023.

Par ailleurs, depuis la mise en place du Comité régional, les partenaires ont créé des liens et ont renforcé leur capacité d'agir pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale sur le territoire. Ils souhaitent que les collaborations soient mieux enracinées sur ce dernier et mieux articulées entre les paliers afin d'améliorer l'impact de leurs actions. La volonté de passer d'administrateur de fonds à un acteur collectif mobilisé, engagé et reconnu a été confirmée par les impacts de la crise sanitaire qui touchent plus particulièrement les personnes vulnérables.

C'est dans cette mouvance qu'une demande de soutien financier a été adressée à la Fondation Lucie et André Chagnon. Celle-ci a permis d'avoir les leviers financiers nécessaires pour soutenir des initiatives de concertation locales et régionales afin qu'elles puissent s'organiser, mieux définir leurs fondements et développer des outils collectifs propres à leurs milieux. Spécifiquement pour le palier régional, les travaux des prochaines années s'articuleront autour d'une vision sur 10 ans: améliorer la qualité de vie des personnes en situation de pauvreté ou d'exclusion sociale ou à risque de l'être en facilitant les collaborations et les actions communes.

Développement social, en bref

13 nouvelles initiatives pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale dans la région

9 communautés locales qui bénéficient de soutien financier de la Fondation, en plus du Comité régional;



2,2M$
qui ont été investis dans la région de la Capitale-Nationale

Champs d’expertise

GÉOMATIQUE ET TECHNOLOGIES DE L’INFORMATION



La géomatique regroupe l’ensemble des outils et méthodes permettant d’acquérir, d’analyser, de traiter, de représenter et de diffuser des données de nature géographique. Les différents projets menés par ce secteur en 2021 ont permis d’outiller les professionnels et les partenaires.

Par exemple, dans le cadre de la révision du Plan métropolitain d’aménagement et de développement (PMAD), l’équipe de géomatique a préparé une série d’analyses spatiales et de cartes servant à illustrer les nouvelles orientations de la révision du PMAD. Un nouveau tableau de bord interactif présentant les pyramides des âges a aussi été déployé en ligne. Ce nouvel outil sert à comparer la répartition entre les différentes générations. Nous sommes ainsi en mesure de mieux planifier les besoins en aménagement du territoire en fonction de ceux de la population. Finalement, une nouvelle campagne de photographies aériennes a été réalisée sur l’ensemble du territoire métropolitain. Les résultats serviront aux MRC et aux municipalités composant la CMQuébec et seront bientôt accessibles pour tous.



RAPPORT FINANCIER

État de la situation financière au 31 décembre 2021

	2021	2020
Actifs financiers		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17 741 252	17 834 012
Débiteurs	204 243	395 877
Prêts		
Placements de portefeuille		
Participations dans des entreprises municipales		
Actif au titre des avantages sociaux futurs		
Autres actifs financiers		
	17 945 495	**18 229 889**
Passifs		
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		
Emprunts temporaires		
Créditeurs et charges à payer	581 185	469 193
Revenus reportés	2 810 043	13 703 400
Dette à long terme	2 451 400	2 916 000
Passif au titre des avantages sociaux futurs		
Autres passifs	271 616	
	6 114 244	**17 088 593**
Actifs financiers nets (dette nette)	**11 831 251**	**1 141 296**
Actifs non financiers		
Immobilisations	101 487	153 936
Propriétés destinées à la revente		
Stocks de fournitures		
Autres actifs non financiers	66 170	71 733
	167 657	**225 669**
Excédent (déficit) accumulé	**11 998 908**	**1 366 965**

Résultats détaillés

Exercice terminé le 31 décembre 2021

	2021		2020
	Budget	Réalisations	Réalisations
Revenus			
Taxes			
Compensation tenant lieu de taxes			
Quotes-parts	4 733 807	4 733 807	4 733 803
Transferts	265 000	13 566 197	3 470 581
Services rendus	30 000	1 365	1 540
Imposition de droits			
Amendes et pénalités			
Autres revenus d'intérêts	20 000	93 505	47 540
Autres revenus		66 017	11 748
	5 048 807	18 460 891	8 265 212
Charges			
Administration générale	1 894 719	1 623 115	1 434 585
Sécurité publique			
Transport	368 905	251 881	448 036
Hygiène du milieu	1 236 783	1 183 732	967 968
Santé et bien-être		1 461 680	950 315
Aménagement, urbanisme et développement	1 613 868	3 242 925	11 285 003
Loisirs et culture			
Réseau d'électricité			
Frais de financement	60 853	65 615	70 981
	532128	7 828 948	15 156 888
Excédent (déficit) de l'exercice	**(126 321)**	**10 631 943**	**(6 891 676)**
Conciliation à des fins fiscales			
Immobilisations			
Amortissement	65 921	64 510	65 921
Produit de cession			
(Gain) perte sur cession			
	65 921	64 510	65 921
Financement			
Financement à long terme des activités de fonctionnement			
Remboursement de la dette à long terme	(464 600)	(464 600)	(451 300)
	(464 600)	(464 600)	(451 300)
Affectations			
Activités d'investissement	( )	(12 061)	(43 554)
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Excédent de fonctionnement affecté	500 000	605 856	839 794
Réserves financières et fonds réservés	25 000	(9 927 867)	7 670 922
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir			
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs			
	525 000	(9 334 072)	8 467 162
	126 321	**(9 734 162)**	**8 081 783**
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales		**897 781**	**1 190 107**

Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales

Exercice terminé le 31 décembre 2021

	2021	2020
	Réalisations	Réalisations
Revenus d'investissement		
Conciliation à des fins fiscales		
Immobilisations		
Acquisition		
Administration générale	(12 061)	(43 554)
Sécurité publique		
Transport		
Hygiène du milieu		
Santé et bien-être		
Aménagement, urbanisme et développement		
Loisirs et culture		
Réseau d'électricité		
	(12 061)	**(43 554)**
Financement		
Financement à long terme des activités d'investissement		
Affectations		
Activités de fonctionnement	12 061	43 554
Excédent accumulé		
Excédent de fonctionnement non affecté		
Excédent de fonctionnement affecté		
Réserves financières et fonds réservés		
	12 061	**43 554**
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales		



Communauté métropolitaine de Québec

RAPPORT ANNUEL 2021